



AVIS PUBLIC

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 295-2021 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE GESTION CONTRACTUELLE DE LA MUNICIPALITÉ DE BARNSTON-OUEST

Aux contribuables de la Municipalité de Barnston-Ouest

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée secrétaire-trésorière de la Municipalité de Barnston-Ouest, qu'à sa séance ordinaire du 7 juin 2021, le conseil de la Municipalité de Barnston-Ouest a adopté le Règlement numéro 295-2021 modifiant le règlement de gestion contractuelle de la Municipalité de Barnston-Ouest.

Ce règlement peut être consulté au bureau de la Municipalité situé au 2080, chemin Way's Mills à Barnston-Ouest de 8h0 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 du lundi au jeudi.

Donné à Barnston-Ouest, ce 6^e jour du mois de juillet 2021.

Sonia Tremblay
Directrice générale Secrétaire-trésorière